

CHOLET *mag*



DOSSIER P. 8

Grands projets
Cholet construit son avenir

N° 321
OCTOBRE 2018

MAGAZINE MUNICIPAL
D'INFORMATION DE
LA VILLE DE CHOLET
CHOLET.FR    

CHOlet 
l'entrepreneante

Resto sur un plateau

Après le lycée de la Mode et Habitat Jeunes, l'ESUPEC (École Supérieure du Choletais/Lycée Sainte-Marie) offrira bientôt un 3^e site de restauration aux étudiants sur le site du Campus universitaire. Les élus de l'Agglomération du Choletais ont adopté une convention avec l'association Habitat Jeunes du Choletais et l'OGEC du lycée Sainte-Marie permettant l'ouverture d'un restaurant universitaire, sur le site de l'ESUPEC, au tarif CROUS, à savoir 3,25 €. Dans le cadre de cet accord, l'Agglomération du Choletais participera à hauteur de 1,35 € par repas. De quoi mettre du beurre dans les épinards...



Quand t'es dans le désert...



« On va nous expliquer que les médecins sont des libéraux. Mais leurs études sont payées par l'État, leurs prescriptions sont remboursées par les fonds publics... Et ils s'installent où ils veulent ! Il y a là une vraie question. On ne peut pas laisser une désertification médicale comme c'est le cas aujourd'hui et une fois encore en appeler à l'action des collectivités, qui font des efforts pour combattre ce problème. »

Gilles Bourdoleix
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire



LE CHOLET DE DEMAIN SE CONSTRUIT AUJOURD'HUI

Un peu plus d'un an après son élection, le Président Macron connaît ses premières difficultés et est - à la même époque - aussi impopulaire que François Hollande.

Les derniers textes adoptés démontrent une pratique solitaire du pouvoir par l'exécutif : le projet de loi sur l'agriculture ne répond pas aux attentes, le projet de loi sur le logement ne prend pas en compte les réalités territoriales, le texte relatif à la formation professionnelle ne va pas suffisamment loin pour développer et valoriser l'apprentissage, quant à la réforme constitutionnelle, elle vise à affaiblir le Parlement au profit de l'exécutif.

L'actualité estivale aura été malheureusement rythmée par l'affaire Benalla qui est en passe de devenir un véritable serpent de mer. Elle aura confirmé le style monarchique du Président Macron et est le reflet d'une Présidence de la République hors sol, qui s'estime toute puissante. Les Français ont été choqués par cette affaire car il ne peut y avoir de passe-droits ou de faveurs pour qui que ce soit. L'Élysée n'est pas une zone de non-droits. Elle a également jeté un trouble sur la réserve de la Gendarmerie nationale, en général, et les gendarmes en particulier. La plupart d'entre eux ont été offensés car ils sont tenus à respecter des durées d'exercice dans un grade avant d'obtenir le suivant, contrairement à Monsieur Benalla.

Des leçons doivent être tirées et elles appellent le Président de la République à davantage d'humilité. La République exemplaire a du plomb dans l'aile et ne se décrète pas. L'élection de Richard Ferrand à la Présidence de l'Assemblée Nationale pose également quelques réflexions. Poursuivi par la justice dans l'affaire des Mutuelles de Bretagne, Monsieur Ferrand est forcé de démissionner de ses fonctions de Ministre mais peut être élu Président de l'Assemblée par un jeu de chaises musicales avec la nomination de Monsieur de Rugy plus porté

par son arrivisme que par ses convictions. Le pouvoir parlementaire est ainsi méprisé. Plus grave, le bureau de l'Assemblée, présidé par le Président de l'Assemblée, est en charge des questions relatives aux éventuelles levées des immunités parlementaires. Richard Ferrand pourrait être par conséquent jugé et partie...

Ce contexte national, dont je dénonce l'émergence depuis des mois ayant eu l'opportunité de côtoyer par le passé les hommes et les femmes qui nous gouvernent et n'étant ainsi pas dupe de leur duplicité, est triste pour la France. D'autant qu'à un mépris pour les Français s'ajoute un mépris pour les collectivités et leurs élus. Les centaines de Maires qui ont démissionné depuis des mois en témoignent.

À Cholet, la Municipalité maintient son cap parce qu'elle respecte le mandat que les Choletais lui ont confié jusqu'en 2020. Avec un budget équilibré, la Ville entend poursuivre ses efforts afin de renforcer l'attractivité du territoire choletais et d'assurer la qualité de vie de ses habitants.

Les interactions entre la Gare (entrée de ville ferroviaire), les Halles, les principaux équipements (Salle des Fêtes, Centre Administratif Intercommunal...) et le centre-ville, sont majeures. Ceux-ci représentent des moteurs d'attractivité pour le cœur commerçant, en concourant au projet *Action Cœur de ville*. Le renforcement des interconnexions et liaisons entre ces différents espaces est à cet effet un des enjeux du projet pour le centre-ville.

Les travaux d'aménagement et d'embellissement de certaines zones du centre-ville s'inscrivent dans une telle dynamique. Commerces, identité, habitat, services sont les points centraux du projet cœur de ville.

Gages d'une qualité de vie manifeste, les nouvelles Halles poseront prochainement leurs fondations. Ce projet débutera au cours du mois d'octobre. La construction des nouvelles Halles puis la déconstruction des anciennes marqueront le début d'une reconfiguration du centre-ville de demain, que nous bâtissons ensemble. Ce nouveau lieu de vie renforcera l'attractivité du centre-ville et améliorera la qualité de vie des Choletais.

Parallèlement, la réhabilitation du quartier de la Gare est un des projets majeurs de la Municipalité. Ce quartier a déjà entamé sa reconversion avec notamment l'installation de la résidence Tharreau, autour du Bon Pasteur. La Ville de Cholet a par ailleurs confié à Alter Public la réalisation des études préalables à la définition

La République exemplaire a du plomb dans l'aile et ne se décrète pas.

d'un projet d'aménagement, afin de concrétiser le renouvellement du quartier de la Gare. Il s'agit de créer un quartier accessible et connecté au centre-ville.

Construire l'avenir de Cholet c'est rénover, moderniser, bâtir des lieux de vie de qualité pour tous, et répondre à l'évolution des besoins des habitants et des différents acteurs.

Le Cholet de demain se construit aujourd'hui.

Embellir et moderniser le cadre de vie des Choletais, telle est l'ambition de la municipalité, même dans une France que le pouvoir central fait tanguer.


Gilles BOURDOLEIX
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

La logistique, un secteur porteur

Dans le Choletais, le secteur du transport et de la logistique représente 140 entreprises, soit plus de 1 800 emplois. Avec l'installation récente de Le Calvez Surgelés (lire p. 5), et demain d'un autre spécialiste de la logistique, textile, cette fois-ci, le Choletais confirme sa 2^e place de bassin industriel des Pays de la Loire.

Rendez-vous

Pour aller plus loin dans l'information, Cholet mag s'associe à la Télévision Locale du Choletais dans le cadre de l'émission *Le Mag*, diffusée par la chaîne locale. Chaque mois, un plateau d'une douzaine de minutes offre un autre angle à un sujet développé par votre mensuel municipal d'information.

En octobre :
"Les grands projets"



tlc-cholet.com



« Le Choletais a cette tradition de dynamisme industriel et la collectivité est là pour anticiper, accompagner les entreprises qui souhaitent s'implanter, se développer et apporter des emplois. Aujourd'hui, on est en plein emploi. »

Gilles Bourdoleix
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

CITOYEN D'HONNEUR

La rue qui mènera à l'école Saint-Pierre-Gellusseau, dans le quartier du Val de Moine, porte désormais le nom de Clément Quentin. En hommage à l'homme de courage, résistant et déporté à Dachau (1944-1945). Un symbole fort voulu par Gilles Bourdouleix et la Majorité municipale. Lors du Conseil municipal du 10 septembre, la distinction de "Citoyen d'honneur", tout juste créée, a été attribuée à Clément Quentin pour son action de sensibilisation auprès des jeunes collégiens et lycéens choletais.



COMBATS DES BOIS D'ANJOU

Dimanche 9 septembre se tenait la cérémonie commémorative des Combats des Bois d'Anjou à Cholet, Chanteloup-les-Bois et Somloire, en présence des maires des communes Gilles Bourdouleix, Jacky Gélineau et Éric Poudray. Lors de l'opération Dickens, qui débuta dans la nuit du 17 au 18 juillet 1944, parachutistes et résistants infligèrent de lourdes pertes à l'ennemi.



LE CALVEZ CHOISIT CHOLET

Le groupe de transport Le Calvez inaugurerait, jeudi 7 septembre, sa toute nouvelle plateforme logistique spécialisée pour le transport de surgelés, dans la zone du Cormier. La logistique est un secteur porteur pour l'Agglomération du Choletais et qui renforce sa place de 2^e bassin industriel des Pays de la Loire.

RENCONTRES CITOYENNES

Aménagements de proximité, problèmes de sécurité routière, incivilités... À la rentrée, les Rencontres Citoyennes ont offert aux Choletais une occasion supplémentaire d'échanger directement avec le Maire et la municipalité sur leur quotidien et leurs préoccupations. L'opportunité également d'en savoir plus sur les grands projets à venir (lire p. 8).



BÉNÉVOLES À LA FÊTE

Sous un soleil radieux, la 38^e édition du Puy Saint Bonnet en Fête a été, une nouvelle fois, une belle réussite. Un succès qui repose sur l'équipe dynamique de bénévoles de la Commission des fêtes et le soutien des partenaires. Un rendez-vous incontournable pour les habitants de la commune, qui ont déjà pris date pour l'année prochaine.



LE BOSQUET : DÉBUT DE CHANTIER

Il y a du changement dans le paysage du Parc Pérotaux. Le bâtiment occupé jusqu'ici par la direction de l'Environnement est en cours de déconstruction. Cette opération va permettre à l'Agglomération du Choletais de procéder au regroupement des établissements pour personnes âgées Le Bosquet et Paul-Bouyx sur l'actuel site du Bosquet, qui va bénéficier d'une réhabilitation globale et d'une vaste extension. (lire aussi p. 17)



– CHOLET –

DU 2 au 30 NOV 2018

JOURNÉES DES DROITS DE L'ENFANT

ANIMATIONS
GRATUITES

- > Spectacles
- > Exposition
- > Conférences
- > Activités ludiques et artistiques
- > Jeux

...



CHOLET
L'entrepreneuse

Direction de la Communication - Ville de Cholet / Adc - 2018

ARRÊT SUR IMAGES



FOU D'AILES

Samedi 15 et dimanche 16 septembre, plus de 25 000 spectateurs, passionnés d'aviation ou simples curieux, se sont massés sur le tarmac de l'aérodrome le Pontreau pour assister à la traditionnelle fête aérienne orchestrée par Cholet Événements, en partenariat avec la Ville de Cholet. Au programme : des avions de légende et la reconstitution du camp militaire de la Seconde Guerre mondiale, ingrédients incontournables pour un spectacle atypique et grandiose.

© ARTHUR LESDAUDY

GRANDS PROJETS

CHOLET CONSTRUIT SON AVENIR

Cholet poursuit sa mue. L'endormie des années 80 a bel et bien cédé la place à l'entrepreneuse. Les nouveaux projets urbains mûris par l'équipe municipale depuis 2014 se concrétisent. Sur les 3 prochaines années, chantiers et grues vont fleurir dans la ville.

Depuis plus de 4 ans maintenant, l'équipe Cholet Passion conduite par Gilles Bourdoux déroule le programme d'actions que les Choletais ont choisi lors des municipales de 2014. Mais pas n'importe comment et pas à n'importe quel prix ! La méthode consiste à prioriser. Prioriser parce que le contexte financier imposé par l'État pénalise Cholet et réduit considérablement ses marges de manœuvre. Prioriser ensuite parce que tous les projets ne peuvent être menés en même temps, sans compter que les travaux qu'ils génèrent ont bien souvent un impact sur les activités quotidiennes des Choletais. Savoir prioriser enfin quand de nouveaux besoins émergent : des aménagements ou des équipements qui n'avaient pu être pris en compte lors de la rédaction du programme.

L'urbanisme au service de l'attractivité

Depuis les années 90, plusieurs grands chantiers structurants (Pôle social, GlisséO, Conservatoire, Théâtre Saint-Louis, Arcades Rougé, complexe sportif Auguste-Grégoire...) ont été réalisés. Structurants en termes d'urbanisme, ces grands équipements influent sur la morphologie globale de la ville, renforcent son attractivité et confortent le cadre de vie des Choletais. La Ville consacre 8 millions d'euros par an aux investissements qui donnent corps à ces grands engagements. Ces 8 millions sont injectés dans l'économie locale, où ils bénéficient aux entreprises et à l'emploi.



Gilles Bourdoux
Maire de Cholet
Président de l'Agglomération du Choletais
Député honoraire

"Quand nous avons été élus en 1995, nous pensions réaliser nos grands projets sur un mandat. L'histoire nous a démontré qu'il fallait savoir faire preuve de patience. On ne transforme pas une ville comme Cholet en 6 ou 7 ans. Pôle social, pôle emploi, Step des Cinq-Ponts, GlisséO, espace Saint-Louis, Arcades Rougé ou encore les zones de l'Écuyère et du Cormier... nous avons su faire mûrir ces projets pour les voir sortir au bon moment. Nous avons donc pris le temps de les faire évoluer pour qu'ils soient en phase avec leur époque. Cela nous a certainement permis de mieux répondre aux besoins des Choletais. Aujourd'hui les Halles et le quartier Favreau, demain Mail II, la Salle des Fêtes, La Meilleraie, le quartier de la Gare, le centre-ville... nous sommes en mesure de nous projeter dans les prochaines décennies."

ACTION CŒUR DE VILLE

Le programme *Action Cœur de Ville* est une opération nationale (222 villes en France sont concernées), dans laquelle s'est inscrite la Ville de Cholet, et qui vise à favoriser la mise en œuvre des projets de revitalisation des centres-villes. Un projet mené en partenariat avec l'État (Caisse des Dépôts et Consignations, Action Logement, Agence nationale de l'habitat), le Département de Maine-et-Loire, la Région des Pays de la Loire.

Pour Cholet, quatre axes majeurs ont été identifiés :

- **économie et commerce** : conserver une fonction d'emploi et de lieu d'échanges ;
- **habitat** : proposer un habitat adapté à tous les parcours de vie ;
- **identité** : créer un attachement, une fierté ;
- **services** : faire du centre-ville un passage incontournable de la vie quotidienne.

Préalablement au lancement de ce programme, la Ville s'était déjà engagée dans la dynamisation et l'attractivité de son centre-ville en menant plusieurs études. Une longueur d'avance qui permet de définir sereinement les actions à inscrire dans le programme, qui de toute façon devront être réalisées avant 2025.





Les Halles

Point de rencontre essentiel dans la ville, trait d'union entre les plateaux sportif, culturel et commercial du centre-ville, la place du 8-Mai sera dotée de nouvelles Halles. Elles seront construites entre l'avenue Maudet et le pont de Lattre-de-Tassigny, le long du parking de la Moine. Ce nouvel emplacement permet de libérer davantage l'espace offert par la place, afin d'organiser différemment le marché du samedi et accueillir plus confortablement le public lors d'événements d'envergure comme le Carnaval de Cholet ou les festivités du 14 Juillet. Modernes, lumineuses, jouant pleinement la carte de la transparence et de la fonctionnalité, les nouvelles Halles de Cholet proposeront aux commerçants et clients un espace de 2 250 m². Prévu dans le programme, un bar-restaurant muni d'une grande terrasse va de toute évidence venir renforcer la fréquentation de ce lieu de vie prisé du centre-ville. Relevant à la fois de l'aménagement urbain et de la création architecturale, le projet des nouvelles Halles est une opération phare destinée à moderniser et transformer en profondeur ce quartier du cœur de ville.

Début des travaux : octobre 2018

Ouverture : automne 2019

Coût du projet : 4,5 M €

La place du 8-Mai

Une fois les nouvelles Halles sorties de terre, le bâtiment actuel sera déconstruit, laissant ainsi la place à une grande esplanade. Cet espace ainsi libéré permettra d'accueillir manifestations, marché du samedi matin et stationnement. Les futurs aménagements permettront de valoriser le lieu et le nouveau bâtiment. Le pôle d'échanges de bus de l'Hôtel de Ville sera déplacé dans le secteur de la place du 8-Mai. Autour, le plan de circulation sera revu pour offrir plus de fluidité, de praticité et de sécurité dans les déplacements de chacun : piétons, vélos, deux-roues, voitures, bus. Les études sont en cours.



Le Centre Administratif Intercommunal

Le complexe immobilier Mail II, en partie en friche, représente un potentiel intéressant à reconquérir. Ses restructuration et réhabilitation sont une réelle opportunité pour pouvoir rassembler, à deux pas du centre-ville et à proximité de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération, l'ensemble des services administratifs de la Collectivité sur un même secteur, par la création du Centre Administratif Intercommunal. D'importants travaux de rénovation sont inscrits au programme : sur les façades pour améliorer les performances énergétiques et leur aspect ; sur les aménagements intérieurs pour simplifier les circulations et apporter de la lumière. L'objectif est ici d'intégrer le bâtiment dans son environnement urbain pour valoriser les accès au cœur de ville. Cette opération permettra également de faciliter l'accès des usagers à l'ensemble des services publics. Dans la continuité des Halles, du pôle d'échanges de bus et du Jardin du Mail, le parcours piéton sera amené à être retravaillé.

Début des travaux : courant 2019



La Salle des Fêtes

La Salle des Fêtes a vieilli. Elle conserve pour autant une situation idéale proche du cœur de ville. La Municipalité souhaite reconstruire un nouvel équipement sur le site géré par Cholet Événements. Un équipement que la Ville veut pleinement inscrire dans l'environnement de qualité offert par la Moine et son parc. Le projet, actuellement en phase d'étude de programmation, prévoit une construction/déconstruction pour que la salle actuelle puisse continuer à vivre pendant la durée des travaux. Il faudra attendre encore un peu avant d'avoir des idées de ce nouvel aménagement.



La Meilleraie

En mars 2017, le Conseil de Communauté a validé une réhabilitation de l'ensemble du Parc des Expositions : halls d'expo, salle de basket, extérieurs. Traitement esthétique et phonique des façades, changement des couvertures pour une meilleure isolation, amélioration de l'acoustique des halls, remplacement des systèmes de chauffage, éclairage et sonorisation... le projet prévoit non seulement une réhabilitation complète de l'existant mais également la création de nouveaux espaces pour les partenaires, les réceptions et les manifestations qui répondent aux exigences actuelles. Les travaux de l'ensemble du parc seront réalisés en plusieurs phases.



La salle sports et loisirs au Val de Moine

La tranche 2 du quartier Val de Moine accueillera un nouvel équipement d'activités physiques et de loisirs. Cette salle multifonction sera mise à disposition des associations et usagers du quartier, des écoles pour les cours d'éducation physique et sportive et permettra notamment d'accueillir l'ASPTT, contrainte de quitter ses locaux historiques au Carteron. L'ASPTT, qui fédère 1 500 adhérents et 200 bénévoles, propose 41 activités et est gérée par 10 salariés. Situé en bordure de l'avenue du Lac, le

complexe viendra marquer l'entrée de la 2^e tranche. Il prendra place au centre du quartier, à proximité des équipements collectifs, des commerces, des services et de la future école primaire privée Saint-Pierre-Gellusseau. Le bâtiment proposera, sur 1 045 m², deux salles d'activités modulables selon les besoins, avec également une possibilité d'extension. La Ville de Cholet a confié la réalisation de cet équipement à Alter Public.

Début des travaux : printemps 2019

Livraison : mars 2020

Coût du projet : 2,5 M €

Un stade de foot à la Treille

Lors du Conseil de Communauté de juin 2018, les élus de l'Agglomération du Choletais ont adopté la modification du plan local d'urbanisme de Cholet. Dans quel but ? Permettre la réalisation d'un complexe sportif destiné à accueillir des compétitions de football professionnel. Le projet de nouveau stade sur le site de la Treille, à deux pas du périphérique et de la RN249 offrirait une infrastructure au Stade Olympique Choletais. À ce jour, le projet est en phase d'études.

Le quartier de la Gare

Le quartier de la Gare a entamé sa reconversion. Autour du Bon Pasteur, avenue du Maréchal-Leclerc avec l'installation de la résidence Tharreau ; rue du Bordage-Chapeau avec la réalisation du nouvel internat partagé par les lycées Jeanne-Delanoue et La Providence ; le long de la rue de la Jominière grâce à la construction du nouveau siège des Transports Publics du Choletais (Choletbus).

Les études techniques sont lancées en vue d'un réaménagement plus large du quartier et un protocole de partenariat a été signé avec la SNCF et la Région des Pays de la Loire. Le projet est de créer une entrée de ville qualitative, d'améliorer les espaces publics et de renforcer les connexions de la gare vers le centre-ville. Il s'agit également de gommer la rupture qui existe entre ce quartier et le centre-ville, pourtant à peine distant de 1,5 km. Enfin, il s'agit de donner une vocation plus tertiaire à ce quartier, tout en imaginant une nouvelle offre de logement. Un projet d'urbanisme global qui s'étend sur plusieurs années.



Les inscriptions et les réservations pour les accueils de loisirs organisés pendant les vacances scolaires par Cholet Animation Enfance se font maintenant en ligne, via Mon espace perso sur monespacecitoyen.cholet.fr

Attention : une fois inscrites, les familles doivent bien penser à enregistrer les réservations pour les vacances d'automne.

À bien noter : une réservation ou une annulation pour les vacances scolaires doit être faite à J-7 (soit le lundi pour le lundi suivant).

Pour les familles qui n'ont pas encore d'espace personnel, créez-le dès maintenant.

Un guide consultable sur monespacecitoyen.cholet.fr (rubrique Infos pratiques > Créer mon espace > Guide pratique) indique les différentes étapes à effectuer.

INFOS

Service Accueil-Mon espace famille
02 72 77 24 26 (choix 1)



2,5 €
par animation

ANIM' SPORTS
VACANCES
d'automne

INSCRIPTIONS jusqu'au 10 octobre
sur **MON** ESPACE CITOYEN

monespacecitoyen.cholet.fr



L'ACTION MUNICIPALE



Un mur non enduit dénature le paysage public.

LES MURS DE CLÔTURE

Les murs qui clôturent les espaces privés participent à la qualité des paysages de Cholet.

Le long des voies de notre cité, certains murs montés en parpaings sont laissés à l'état brut, ce qui nuit à la qualité du paysage public. La Ville rappelle que les enduits, en plus de leurs qualités de protection et propreté, apportent aussi une importante plus-value architecturale et esthétique. Il faut également savoir que l'enduisage des murs en parpaings est une obligation réglementaire.

L'équipe municipale a donc souhaité que la direction de l'Aménagement de la Ville et de l'Agglomération du Choletais renseigne et conseille gracieusement les citoyens qui souhaitent entreprendre des travaux sur leurs biens immobiliers. Dans ce cadre, il est possible de s'adresser aux services concernés (instructeurs et architecte) au 4^e étage de l'Hôtel de Ville et d'Agglomération.

Chaque citoyen peut également télécharger sur la chaîne thématique Urbanisme du site cholet.fr, les documents réglementaires ainsi qu'un Guide des recommandations pour l'édification des clôtures.

PARC DE MOINE :
LE POINT SUR LES TRAVAUX

Jusqu'à la fin du mois de novembre, la Ville de Cholet réalise d'importants travaux dans le Parc de Moine. Il s'agit de la 2^e tranche d'un programme plus global de réaménagement de la zone sud du parc.

Dans la continuité de l'aménagement de la nouvelle roseraie, le long du boulevard Delhumeau-Plessis, de nouveaux massifs horticoles viennent créer un écran végétal entre la roseraie et le boulevard. À côté, la deuxième partie des travaux de réaménagement du Parc de Moine se concentre autour du ruisseau de la Fresnière. "L'idée était d'investir cette partie du parc, plus naturelle. De préserver la prairie, utilisée et appréciée comme plaine de jeux. De faciliter les promenades et les déplacements", confie **Annick Jeanneteau**, Adjoint au Maire. La création d'une nouvelle passerelle et d'un passage à gué sur le ruisseau, en plus du revêtement d'allées en enrobé, permettent une continuité dans le cheminement des promeneurs, y compris des personnes à mobilité réduite. Des arbres fruitiers et des essences locales seront plantés en bordure du cours d'eau et du sous-bois, en association avec des écoliers lors de la prochaine Fête de l'Automne en novembre. À terme, une "plage" sera aménagée sur la berge, à proximité du passage à gué. Un petit écran, propice à la détente et à la contemplation.

Des passerelles et des arbres

Parallèlement à ces nouveaux aménagements, la double passerelle du cœur de parc est entièrement réhabilitée. L'opération consiste à déposer l'ensemble des éléments en bois pour ne conserver que les structures métalliques. Celles-ci seront rénovées et repeintes. "Le principe est de repartir sur la même conception que les deux autres passerelles réhabilitées en 2015 et 2016. Nous avons donc choisi du bois exotique, l'azobé, très résistant et durable, et des tubes métalliques sur les garde-corps pour plus de transparence et une ligne plus contemporaine", confie l'élue. "Les jardiniers sur place ont beaucoup de retours

positifs de la part des usagers. Le réaménagement de la roseraie et de toute cette partie du parc correspondait à un besoin. Comme tous les parcs et jardins, le Parc de Moine a vocation à évoluer encore et à se renouveler."

Une troisième tranche de travaux, en 2019, concernera l'entrée du parc, côté place de Dorohoï. Une réflexion sera également engagée afin de proposer un réaménagement paysager plus harmonieux à l'emplacement et aux abords de l'ancienne roseraie.



Création d'un passage à gué



© DIRECTION PARCS, JARDINS ET PAYSAGE



Direction de la Communication - Ville de Cholet / AdC - photo : M. RICHARD - septembre 2018

**RAPHAËL FAIT TOUT
UN FOIN POUR QUE
SES CHÈVRES DONNENT
LE MEILLEUR LAIT**

**L'Agglomération,
une véritable
ferme nourricière**



LE POINT AGGLO

LES CONSEILS CITOYENS

*Lieux de parole et d'initiative,
ils sont l'exemple même des bénéfices
offerts par la concertation.*

Dans le cadre du Contrat de Ville nouvelle génération piloté par la ville de Cholet et l'Agglomération du Choletais (AdC), les Conseils citoyens ont été créés en 2015. Ils ont pour but de renforcer le dialogue entre citoyens mais aussi avec les pouvoirs publics dans les quartiers prioritaires et d'inciter les habitants à être source de propositions pour améliorer leur cadre de vie. Le service Développement Social et Emploi de l'AdC a coordonné la mise en place des Conseils citoyens et joue le rôle de facilitateur entre les acteurs :

- l'État ;
- les centres sociaux ;
- les associations d'habitants, de commerçants ;
- l'association Les Incroyables Comestibles ;
- la Ville de Cholet ;
- l'Agglomération du Choletais ;
- les bailleurs sociaux Sèvre Loire-Habitat et LogiOuest.

UNE DYNAMIQUE CITOYENNE

Composés de 10 habitants du quartier et de 4 représentants d'associations et d'acteurs socio-économiques, les 4 Conseils citoyens constitués à Jean-Monnet, Bretagne-Bostangis, Favreau-Les Mauges et Colline-Villeneuve font preuve de vitalité et d'initiatives qui varient en fonction des spécificités et des priorités propres à chaque quartier.

S'il est avéré que des liens se sont tissés entre les habitants et que les projets sont issus d'une concertation ouverte entre les habitants, les acteurs institutionnels y ont gagné également en proximité et dialogue avec la population. Après un premier mandat de trois ans, les Conseils citoyens se sont renouvelés cet été. Certains membres ont souhaité poursuivre leur engagement citoyen et de nouveaux habitants se sont joints à l'équipe en place.



© ERIC BOUFFANDEAU

Favreau-Les Mauges

Dans le cadre de la réhabilitation du quartier, le Conseil citoyen a été le relais de la Ville et de l'Agglomération auprès de la population. Les actions menées visent les comportements éco-responsables. De la collecte au portage des encombrants vers la déchèterie, des jardins partagés à la sécurité des espaces dédiés aux plus jeunes et aux familles, le Conseil citoyen s'est montré présent et dynamique. Un des souhaits collectifs est que les trois entités territoriales encore évoquées par les habitants (Favreau, Les Mauges et Malleray), ne forment plus qu'un quartier dans l'esprit de chacun.



© ERIC BOUFFANDEAU

Nicole Frappier

Colline-Villeneuve

L'idée d'un jardin partagé, d'un endroit où il serait possible de réaliser quelque chose ensemble et de lui donner un caractère pérenne, a été suggérée par Nicole Frappier au Conseil citoyen auquel elle participe. Trois ans après, le pari est gagné. Ce lieu où poussent légumes et aromates est devenu prétexte à la rencontre. Les citoyens y viennent cueillir, entretenir, arroser et parfois planter pour que chacun, selon son envie puisse s'investir dans une initiative qui rapproche les habitants, qui donne du sens à la convivialité, au respect et au civisme. "Même les plus jeunes s'intéressent et prennent soin de ce bien commun" se réjouit Nicole Frappier. L'expérience transformée est un élément clé dans l'engagement de nouveaux habitants pour compléter l'équipe du Conseil citoyen.



© ERIC BOUFFANDEAU

Laëtitia Marot

Bretagne-Bostangis

La priorité des habitants du quartier relayée par le Conseil citoyen concernait la qualité des relations entre habitants dans les espaces publics. L'avis du Conseil a été sollicité sur le projet d'aménagement des aires de fitness autour de l'étang de Mocrat et du "Parkour". Aujourd'hui, sur cet espace ouvert, les groupes intergénérationnels se côtoient, les familles sortent de l'isolement et la proximité a fait ressurgir l'entraide, la solidarité et la bienveillance. "C'est très enrichissant, formateur et cela donne du sens à l'engagement" confie Laëtitia Marot, membre du Conseil citoyen.



© ERIC BOUFFANDEAU

Alice Fakambi

Jean-Monnet

Ici, l'accent a été mis sur la convivialité par la création d'animations qui favorisent la rencontre. Le Conseil citoyen a œuvré pour qu'existent la fête du quartier et la fête des voisins. Au pied des immeubles, les habitants se sont regroupés pour partager leurs savoir-faire culinaires, offrir ce qui fait leur identité culturelle, avancer ensemble sur un projet de quartier. Et cela fonctionne. "Ce qui est marquant, c'est que la rencontre se prolonge bien après la fête. On se croise en ville, dans le bus, on se reconnaît et on se parle" confie Alice Fakambi qui a rejoint le Conseil citoyen en 2017. De nouveaux objectifs seront prochainement fixés pour les trois années à venir avec l'arrivée de 5 nouveaux habitants.



CHOLET, VILLE ÉTUDIANTE

Plus de 2 700 étudiants font leur rentrée dans les 12 établissements d'enseignement supérieur de Cholet. En cette rentrée 2018, les effectifs augmentent et Cholet confirme un peu plus son attractivité. Avec un coup de pouce de la démographie, puisque ce sont les bébés de l'an 2000 qui font leur rentrée. La Collectivité a su développer des formations supérieures professionnalisantes à Bac+3. Souvent uniques en France, ces filières attirent à Cholet des étudiants du Grand Ouest, parfois de toute la France pour certaines d'entre elles.

L'ESUPEC au campus

BTS, Licences générales, Licences professionnelles, Masters... à côté du campus universitaire, les cursus proposés par les lycées choletais attirent toujours autant d'étudiants. Cette année marque l'ouverture de l'ESUPEC (École Supérieure du Choletais), dans les locaux de l'ancien IUT sur le campus. On y retrouve les formations d'enseignement supérieur du lycée Sainte-Marie et notamment, un Master Marketing-Vente porté par le CNAM et l'ESUPEC. L'établissement y propose également un nouvel espace de restauration pour tous les étudiants, au tarif CROUS (le 3^e à Cholet, avec le restaurant Les Pâquerettes et le lycée de la Mode).

DÉFI ÉTUDIANT

L'Agglomération du Choletais souhaite soutenir les projets d'animations portés par les étudiants du territoire et regroupés en association. La Collectivité crée donc le Défi étudiant : un appel à projets pour inciter les étudiants à proposer une animation en cours d'année scolaire. Une aide financière, pouvant aller jusqu'à 500 €, pourra être versée. Les meilleures animations seront également récompensées.

INFOS

Service Enseignement supérieur
02 44 09 25 06
education.cholet.fr



« Ce métier est riche en échanges. »

Amal
Auxiliaire de vie
Adomi Facil



NOUS RECRUTONS des auxiliaires de vie

Vous recherchez une expérience dans le secteur médico-social ? Vous aimez prendre soin des autres ?

Adomi Facil, service public de maintien à domicile, intervient auprès des personnes âgées et en situation de handicap pour les aider dans les actes de la vie quotidienne.

Nos missions

- Aide à la personne (toilette, habillage, transfert)
- Accompagnement
- Aide aux courses
- Aide à la préparation des repas
- Permis et véhicule indispensables

INFOS

Centre Intercommunal d'Action Sociale
24 avenue Maudet - Cholet
02 72 77 23 30
cias@agglo-choletais.fr

Postulez sur
cholet.fr



LE BOSQUET S'AGRANDIT

Depuis la fin de l'été, l'Agglomération du Choletais a lancé un vaste chantier d'extension et de réhabilitation de la résidence autonomie Le Bosquet, rue du Paradis. La livraison de cette opération de 10,2 millions d'euros est prévue début 2022.

Le bâtiment occupé jusqu'ici par la direction de l'Environnement dans le Parc Pérotaux a été déconstruit à la fin du mois d'août (voir photo p. 4). Cette opération permet à l'Agglomération du Choletais de procéder au regroupement des établissements pour personnes âgées Le Bosquet et Paul-Bouyx sur l'actuel site du Bosquet, qui va bénéficier d'une réhabilitation globale et d'une vaste extension. Confié aux agences Grégoire Architectes et À Propos Architecture, le projet permet d'optimiser et d'améliorer les conditions d'accueil des résidents et de leur offrir un cadre de vie plus agréable.

L'accueil des aînés : une priorité

Avec l'EHPAD de Trémentines en 2011, la création de la résidence Le Val de Moine, l'extension de La Cormetière et la modernisation de La Girardière à Cholet, l'Agglomération a fait de l'hébergement des aînés une question prioritaire. Ces opérations renforcent un peu plus le rôle fondamental de la Collectivité dans l'action gérontologique choletaise, qui va du maintien à domicile jusqu'à la prise en charge de la dépendance. Prochaine étape : la restructuration globale de la résidence autonomie Le Bosquet.

Un projet ambitieux

Le programme de travaux prévoit, d'une part, l'extension de l'établissement permettant ainsi d'augmenter la capacité d'accueil à 81 logements (T1 bis et T2) au total et, d'autre part, la réhabilitation de l'actuelle résidence. Le tout, en site occupé par les résidents actuels, avec la promesse d'un chantier à faibles nuisances.

Les objectifs du projet :

- améliorer les performances énergétiques du bâti existant ;
- reconfigurer les logements actuels pour le confort des résidents ;
- créer des espaces d'activité et de convivialité ainsi qu'un accueil adapté ;
- créer une nouvelle salle de restauration et un office ;
- créer de nouveaux locaux administratifs adaptés au fonctionnement de l'établissement ;
- mettre en conformité le bâtiment.

RÉSIDENCE AUTONOMIE

Ce type de résidence, longtemps dénommé "foyer logement", accueille des personnes autonomes qui veulent disposer d'un cadre sécurisant et de services collectifs comme la restauration, les animations, une présence 24h/24... Ces services sont assurés par une équipe d'agents qualifiés. Les logements équipés d'un coin cuisine permettent aux résidents de préparer et consommer leurs repas chez eux. Néanmoins, ils se doivent de prendre 220 repas dans l'année au restaurant de la résidence. Le personnel de service s'assure ainsi de la qualité et de la diversité de leurs menus. C'est aussi l'occasion pour les résidents d'échanger avec leurs voisins et de maintenir le lien social.



Au rez-de-chaussée, le restaurant, exposé sud-ouest, bénéficie de larges baies vitrées laissant ainsi entrer la lumière et la verdure du Parc Pérotaux.



ENTREPRISES : BIENVENUE AUX CLUBS !

Petites ou grandes, généralistes ou thématiques, poussées par la dynamique des réseaux, les associations d'entreprises du Choletais créent du lien entre les dirigeants.

Les objectifs varient, les dimensions aussi. Mais il s'agit toujours de sortir de son isolement. Les chefs d'entreprises y trouvent un intérêt à rencontrer d'autres entrepreneurs et ainsi partager problématiques et solutions. Dans

un club, chacun apporte son expertise et c'est enrichissant. Sans oublier la convivialité, le maître-mot de tous les clubs d'entrepreneurs en France, et en particulier à Cholet. Deux associations maillent le territoire, sur les deux zones du Cormier et de l'Écuyère*.

Dynamique Entreprises du Cormier (DEC)

Premier club d'entreprises dans le genre, créé en avril 2001 à l'initiative de quelques entrepreneurs. L'idée de ses dirigeants était de créer des échanges d'expériences, d'élaborer une communication collective, de mettre en commun équipements, achats et services, de mutualiser l'accueil d'intervenants. Les missions de l'association répondent à 4 grands objectifs :

- rompre l'isolement du chef d'entreprise ;
- créer un réseau d'affaires entre les membres ;

- accueillir les nouveaux arrivants et faciliter leur intégration sur le territoire ;
- apporter un éclairage sur des questions d'actualité.

L'ensemble des membres du club se retrouvent une fois par trimestre autour de thématiques diverses. La DEC, présidée par Dominique Brulon (Qualéa/AFP2C) et qui compte aujourd'hui plus de 60 entreprises (2 500 salariés), organise tout au long de l'année des sorties, des visites.

* Basé à La Séguinière, le Club d'entreprises des 3 Bois rassemble des entreprises de La Séguinière, Saint-Léger-sous-Cholet et Saint-Christophe-du-Bois.

Association des entreprises Écuyère Pagannes (A2EP)

L'A2EP, présidée par Jacky Angebault (SDJ Froid) a été créée en juin 2015 sous l'impulsion de quelques dirigeants d'entreprises de la zone afin de se connaître et de pouvoir échanger sur les problématiques et intérêts communs. La convivialité, le partage, l'échange sont les valeurs fondatrices de l'association. À cet effet, elle a pour principales missions de favoriser :

- la connaissance mutuelle entre entreprises ;
- l'échange de compétences et d'expériences ;
- la communication collective, les relations avec l'Agglomération du Choletais ;
- la mise en commun d'outils, d'équipements, de services et d'achats.

Environ 70 adhérents de tous horizons et tous secteurs d'activités se retrouvent au sein de l'A2EP.

INFOS

A2EP
contact@asso-a2ep.fr
06 77 05 87 33

DEC

contact@cormier-cholet.fr
02 41 65 90 66

Entreprises des 3 Bois
07 71 74 34 50

FOCALISER L'ATTENTION

Organisée par le Groupe d'Animation photographique et soutenue par la Ville de Cholet, la 39^e édition de la Quinzaine de la Photographie met à l'honneur trois artistes photographes qui nous proposent un regard personnel et original sur le monde. La manifestation invite également le public à la découverte des photographies de l'année, primées en 2018.

Sabine Weiss

Suisse d'origine, Sabine Weiss se passionne très tôt pour la photographie. Elle s'installe à Paris en 1946 et est très vite remarquée par Robert Doisneau qui la fait entrer dans l'agence Rapho. Elle travaille en free-lance pour de nombreuses agences, collabore à des revues américaines et européennes de prestige. "Poussettes, charettes et roulettes" est le thème des photos exposées à Cholet cette année.

Tuul et Bruno Morandi

Depuis 17 ans, ces deux photographes partagent leur vie et leur passion. Ils explorent le monde à la recherche d'instant fugitifs. Pour capturer la grâce des gestes simples, comme une méditation photographique sur l'environnement humain, naturel ou culturel, ils offrent des clichés d'une réalité surprenante. La Mongolie, terre natale de Tuul est un de leur pays de prédilection pour saisir l'authenticité du rapport quotidien de l'homme à la nature.

Corentin Fohlen

Photo-reporter indépendant, il travaille pendant de longues années pour la presse française et internationale. Ses reportages lui valent des récompenses prestigieuses. De 2012 à 2017, il a entamé un long travail photographique sur Haïti. Loin des clichés misérabilistes, il a su exploiter les richesses humaines et naturelles pour les restituer à l'aide de son appareil photo.



La Mongolie de Gengis Khan

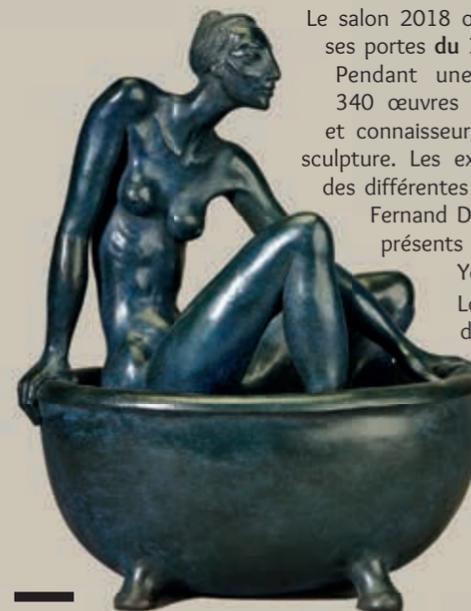
© TUUL ET BRUNO MORANDI

INFOS

jusqu'au 21 octobre
Salle des Expositions - Hôtel de Ville

SALON DES ARTS

Femme dans la baignoire
Yeva



INFOS
programme sur cholet.fr

Le salon 2018 organisé par Cholet Événements ouvre ses portes du 14 au 21 octobre à la Salle des Fêtes. Pendant une semaine, 180 artistes présentent 340 œuvres à un public toujours plus nombreux et connaisseur, amateur de peinture autant que de sculpture. Les exposants concourent pour l'obtention des différentes récompenses dont les prestigieux prix Fernand Dupré. 17 artistes amis sont également présents et parmi eux, deux sculpteurs, Pero et Yeva (photo).

Lors de chaque édition, deux invités d'honneur viennent présenter leur travail.

Cette année, ce sont deux artistes à la notoriété internationale qui ont répondu présents : Dina Pickard, peintre parisienne d'origine anglaise, expose 18 de ses toiles et François Chamming's sculpteur français soumet au regard averti du public 17 de ses sculptures.

MODÈLES RÉDUITS

Manifestation bisannuelle, le salon de la Maquette, de la Figurine et du Train attire plus de 450 exposants venus de toute la France et d'Europe. Sur 1 200 mètres d'exposition, 120 stands proposent des maquettes, des figurines, des représentations de scènes en miniature, ainsi que des modèles réduits motorisés. 3 000 visiteurs sont attendus pour cette 13^e édition, organisée par le Maquettes Club des Mauges.

Des ateliers permettent aux plus jeunes de réaliser leur propre maquette et de repartir avec. Le salon propose aussi des animations diverses, des démonstrations de bateaux navigants, de véhicules radiocommandés et les exposants se tiennent à la disposition des visiteurs pour partager leur passion.

INFOS

20 et 21 octobre
Parc des Expositions de la Meilleraie
Entrée 7€, (gratuit - de 12 ans)
Maquettes Club des Mauges



10 KM DE CHOLET

3 000 COUREURS AU DÉPART

Dimanche 28 octobre, les athlètes, amateurs ou licenciés, seront encore nombreux à s'élancer au départ de cette 20^e édition des 10 km de Cholet. Avant tout populaire, l'événement est aussi réputé pour la "rapidité" de son circuit, qui offre aux spécialistes de la discipline l'opportunité de réaliser de belles performances. Chaque édition enregistre près de 3 000 participants, plaçant la course choletaise en tête des Pays de la Loire sur cette distance. La course, labellisée par la Fédération Française d'Athlétisme, permet aux coureurs licenciés de se qualifier pour le championnat de France.

Les coureurs profitent d'une ligne droite de départ très large de 900 m avec une faible déclivité. Pour encore plus de rapidité, le tracé propose une première boucle de 4 km et une seconde de 6 km.

Les femmes, de plus en plus représentées, les enfants, les sportifs handisports élargissent le spectre d'une pratique sportive plus que jamais en vogue.

Et pour pimenter le tout :

- le "Challenge L'Autre Usine des meilleurs Choletais", destiné aux coureurs femmes et hommes résidant à Cholet ;
- le "Challenge Intersport de la meilleure équipe entreprise", pour les équipes mixtes dont les membres travaillent dans la même société, association ou administration, basée dans l'agglomération.

À la clé, de belles récompenses à se partager, des lots et bons d'achats offerts par les partenaires.

EN PRATIQUE

10 km de Cholet
Dimanche 28 octobre
Stade Omnisports
avenue du Cdt-de-Champigny

8h - Ouverture de l'accueil
retrait des dossards
9h57 - Départ de la course Handisport
10h - Départ des 10 km de Cholet
10h45 - Départ de la course
de la Section sport adapté
11h15 - Les podiums

INFOS
lesfoulescholetaises.com

SEMAINE BLEUE

Comme chaque année, l'Office des Retraités et Personnes Âgées du Choletais (ORPAC) organise la Semaine bleue, avec pour thème : "Pour une société respectueuse de la planète : ensemble agissons".

- **Mercredi 10 octobre - à 14h**
Randonnée intergénérationnelle à Saint-Léger-sous-Cholet
- **Samedi 13 et dimanche 14 octobre**
Portes ouvertes à la Maison d'animation du Mail
- **Lundi 15 octobre - 14h**
Séance cinéma *L'école buissonnière* de Nicolas Vanier, avec François Cluzet, Éric Elmosnino et Valérie Kersenti
Au Cinémoïda



- **Mercredi 17 octobre de 10h à 17h**
Olympiades Seniors à la Résidence Montana : atelier gym sur chaise, séance WiiFit, aquagym seniors, badminton, marche urbaine...
Sur inscription auprès de la Résidence
02 41 49 84 00
- **Mercredi 17 octobre**
Séance de révision du Code de la route
Sur inscription
- **Jeu 18 octobre - 14h**
Visite du Centre de tri des déchets
Sur inscription

INFOS
ORPAC
02 7 77 24 08
orpac-cholet.fr



LA MAISON FAIT SALON

Du 26 au 28 octobre, le Parc des Expositions de la Meilleraie accueillera, pour sa 3^e édition, le salon Maison. L'occasion pour les 170 exposants, professionnels de l'habitat et de la décoration de mettre en avant leurs produits et savoir-faire ; et pour les 16 000 visiteurs attendus de bénéficier d'un accompagnement personnalisé et de nouvelles idées pour leurs projets.

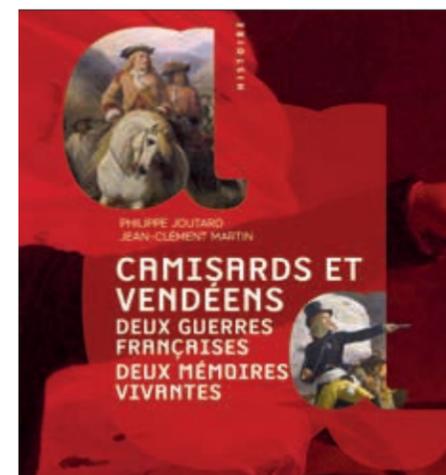
La maison, une priorité pour les Français

Sur plus de 6 250 m² d'exposition, le salon Maison rassemble les professionnels de la construction, de l'équipement, de la rénovation, de l'aménagement intérieur et extérieur, de la décoration. Son objectif est de mettre en relation les professionnels de l'habitat et les particuliers à la recherche d'idées et de conseils.

Avec un hall dédié à l'habitat et l'autre à la déco, les visiteurs pourront passer en revue tous les styles et toutes les tendances, obtenir des idées neuves, percevoir les évolutions du secteur, comparer les offres...

Les Français arrivent en tête du classement européen en ce qui concerne les dépenses liées à la maison. 52 % des personnes interrogées répondent vouloir moderniser leur habitat tandis que les 48 % restants préfèrent le rendre plus confortable selon l'INSEE. Cosy, raffiné, tendance, le salon Maison répond à ce besoin de se sentir toujours mieux chez soi.

INFOS
Du 26 au 28 octobre de 10h à 19h
Parc des Expositions de la Meilleraie
Entrée : 5 € (gratuit pour les - 15 ans)
www.salonhabitat.net/cholet



CAMISARDS ET VENDEËNS

La librairie Calvin propose une conférence sur les guerres de Religion et de Vendée, **samedi 27 octobre, à 16h, à l'Hôtel de Ville** (salle Paul Valéry). Témoignant du basculement de la France et de l'Europe vers un nouveau monde, ces deux guerres encadrent le XVIII^e siècle. La première est une révolte face à la volonté d'absolutisme de Louis XIV et deviendra *a posteriori* le symbole

d'une lutte pour la liberté de conscience ; la seconde est une révolte qui symbolise à la fois la contre-révolution et la marche forcée vers l'État-nation. Cette conférence en dialogue est une réflexion originale qui questionne le rapport à l'histoire et à sa mémoire, écrite, orale et picturale.
Entrée gratuite.

INVITATION

Valable le jour de votre choix, pour une personne
Permettant l'entrée gratuite.

SALON
MAISON
HABITAT & DÉCO
CHOLET
PARC-EXPO
26 AU 28 OCT.



PARC-EXPO LA MEILLERAIE

www.salon-maison.fr

Vendredi, Samedi et Dimanche 10h - 19h
Entrée 5 € - Gratuit pour les moins de 15 ans

CHOLET Le Choletais Aiselle Olyset France La Courtoise



Préserver la valeur des mots

Les trois phases de l'opération "Semaine sans écran" de mai 2018 à janvier 2019 concernent les enfants de moins de 3 ans à ceux de plus de 9 ans. Par le biais de conférences, d'ateliers et de nombreux temps forts, les plus jeunes et leurs parents apprennent à vivre un quotidien connecté avec mesure et responsabilité. Car le but n'est pas de renoncer à vivre avec les outils de son temps, mais de savoir garder la distance nécessaire pour toujours donner une place à la rencontre, au dialogue, aux activités qui favorisent la construction personnelle et l'épanouissement de chacun dans le milieu familial et en dehors. Le numérique investit tous les aspects de notre vie. De la

maison aux trajets, du travail aux loisirs, il est devenu impossible de ne pas être connecté. L'époque que nous traversons n'est qu'un intermède. Ce que nous sommes aujourd'hui fera bientôt figure de genèse d'un monde qui ne ressemblera en rien à celui que nous connaissons. Opportune ou pas, la métamorphose va vite, est trop radicale pour être stoppée. Mais demain, dans cet eldorado de la connectique, dans l'univers de l'Internet omniprésent, chronophage, aurons-nous encore le temps, le loisir de nous parler ? Les sujets de conversation pour entretenir le lien ne manquent pas. On le voit par exemple, le samedi au marché. Dans les allées entre les étals,

les Choletais sont nombreux à interrompre leurs achats, à poser leurs cabas et à deviser. Ils arrêtent le temps et remplissent l'espace de mots qui, à entendre la bonne humeur ambiante, se veulent certainement bienveillants, curieux, intéressés.

NOUS AVONS ENCORE TANT DE CHOSES À NOUS DIRE

C'est sur ce même lieu de convivialité que le personnel du Théâtre Saint-Louis est venu à la rencontre des citoyens samedi

15 septembre. Une démarche originale pour promouvoir les spectacles de la saison culturelle et dire aux passants que le programme diffusé dans les espaces culturels est fait pour eux, n'attend qu'eux. L'Instant se veut privilégié pour aborder l'univers du spectacle et convaincre le public de l'accès pour tous à la culture. Les mots servent à dire ce qui est essentiel et invitent en l'occurrence à franchir le pas, celui que l'on a pu penser réservé à d'autres.

C'est aussi ce besoin d'être dans le dialogue, celui qui expose les projets structurants choisis par la collectivité, celui qui raconte le quotidien des habitants des quartiers de Cholet, qui anime les Rencontres Citoyennes. C'est un moment privilégié pour entendre et pour dire, pour écouter, comprendre et construire ensemble notre ville. Les questions posées, les réponses apportées témoignent de l'importance de tous les acteurs, qu'ils soient individuels ou institutionnels. Car une ville est un lieu partagé, pensé, élaboré et choisi par tous et pour tous. Les Rencontres Citoyennes sont par essence et par les mots qu'elles autorisent, une réalité qui fait naître le sentiment d'appartenance et favorise la compréhension.

Prendre le temps de converser, de se parler de vive voix, de se regarder est indispensable. Nous avons encore tant à nous dire... ■

POURQUOI FAVORISER LA GESTION INTÉGRÉE DES EAUX PLUVIALES ?



La gestion intégrée des eaux pluviales consiste à remplacer une technique traditionnelle d'assainissement aussi appelée "tout tuyau", par une solution de dispersion là où tombe la pluie.

L'Agglomération du Choletais s'engage avec toutes les communes du territoire dans ce parcours de gestion intégrée des eaux pluviales. Les eaux pluviales lors de leur ruissellement peuvent transporter des matières en suspension (métaux, hydrocarbures) issus des lessivages des voiries, ou des matières organiques. Ce sont autant de polluants susceptibles de se déverser dans le milieu naturel lors de fortes pluies et de dégrader la qualité de l'eau. Avec l'extension urbaine et l'imperméabilisation croissante de leur territoire, plusieurs communes de l'Agglomération et notamment Cholet sont confrontées à des débordements de réseau en période de fortes orages, qui parfois remontent dans les habitations.

Inspirée de modèles existants, issue d'échanges entre collectivités et acteurs locaux, la démarche qui à terme doit concerner autant le domaine public que les particuliers et les entreprises, va dans le sens d'une maîtrise des dépenses d'aménagement (économie de construction et d'entretien des réseaux "tout tuyau").

L'action se définit en 4 principes :

• Gérer la pluie là où elle tombe

La gestion des eaux pluviales sur site vise à maîtriser localement le ruissellement et à réduire les coûts de transport et d'évacuation des eaux de pluie. Elle peut être mise en pratique sur chaque parcelle privée ou mutualisée sur l'espace public.

• Réduire les volumes et les débits d'eau de pluie rejetés au réseau et dans le milieu naturel

Pour parvenir à cette réduction, plusieurs principes peuvent être déclinés : limiter l'imperméabilisation des sols, favoriser l'infiltration, mettre en place des ouvrages de stockage, de régulation, favoriser l'évaporation, la végétalisation des toitures et du bâti en général.

• Intégrer l'eau dans la ville

La gestion des eaux pluviales propose une variété de techniques selon la nature du sol, son inclinaison, les abords. Les espaces verts peuvent par la diversité des plantations, favoriser l'écoulement mesuré, la stagnation provisoire, l'infiltration des eaux dans le sol. En outre, les possibilités de stockage sont nombreuses et adaptées.

• Assumer l'inondation contrôlée du territoire

Les objectifs de gestion des eaux de pluie s'adaptent aux contraintes du territoire et permettent si besoin, de passer d'une logique de stockage puis d'évacuation à une logique d'aménagement pour supporter les effets de fortes pluies ou d'orages violents in situ plutôt que de les subir en aval.

À COURT TERME

Des expériences de gestion intégrée des eaux pluviales sont en cours sur des projets portés par la Collectivité : quartier Favreau-Les Mauges, Clos Grégoire, Groupe scolaire du Val de Moine, zone de Clénay. Une campagne d'information à destination des professionnels et des particuliers sera prochainement développée par l'Agglomération du Choletais.

INFOS

Direction de l'Environnement
02 44 09 25 40

Pour mieux comprendre la gestion intégrée des eaux pluviales : [Chaîne youtube ADOPTA](#)

UNE LIGNE DE TRAIN CHOLET-LES HERBIERS ?



C'est un dossier très ancien. Et jeudi 30 août, une nouvelle réunion de travail a été organisée entre les Villes de Cholet et des Herbiers. De quoi marquer la volonté des deux collectivités de relancer ce projet, en travaillant main dans la main et en partenariat avec le Puy du Fou et le Département de la Vendée. Retrouvez en vidéo l'interview de Jean-Paul Brégeon, Adjoint au Maire délégué à l'Aménagement, et Véronique Besse, Maire des Herbiers, sur la chaîne Youtube de la Ville de Cholet.

18 793 PERSONNES ATTEINTES

11 661 VUES

3 402 CLICS

496 LIKES



@villedecholet

Rejoignez-nous !

QUELLE HISTOIRE !



QUAND LES ARBRES RACONTENT L'HISTOIRE

1945, les arbres de plusieurs grandes avenues choletaises sont à terre. Maladie du bois, forte tempête ou bombardement... la raison de cette hécatombe nous révèle un pan de l'histoire choletaise.

Janvier 1945, l'hiver est déjà bien installé et le Choletais subit une crise du chauffage sans précédent. Entre les réquisitions militaires, le rationnement et les difficultés de transport, la population est presque totalement dépourvue de bois de chauffage. Des mesures sont prises pour approvisionner les foyers prioritaires en charbon : familles de prisonniers, de réfugiés, les familles nombreuses mais aussi les hôpitaux et les boulangeries, mais le stock ne suffit pas. C'est pourquoi l'administration se décide à sacrifier les arbres en bordure des voies urbaines. Sont concernés, entre autres, les boulevards Gustave-Richard, Victor-Hugo, Hérault, Chanzy, Delhumeau-Plessis, l'avenue Maudet et la place de la Demi-Lune. C'est avec un serrement au cœur que la foule assiste à la mise à terre des marronniers du boulevard Gustave-Richard, considéré alors comme l'une des plus belles avenues de la ville. Lorsque vient le tour des platanes de l'avenue Maudet, les industriels de la chaussure font, eux aussi, part de leurs revendications. Ils ont besoin du bois pour le montage des semelles de bois des galoches d'enfants et demandent que certains arbres leur soient réservés.

Pour calmer les critiques, la municipalité s'engage à replanter immédiatement des platanes et des tilleuls argentés et confie cette tâche aux frères Bodet, pépiniéristes de Cholet.

Sources : Archives municipales de Cholet



RUBRIQUE PRÉPARÉE PAR LES ARCHIVES MUNICIPALES

C'EST QUOI

UNE MAISON DE RETRAITE ?



En vieillissant, les personnes âgées perdent peu à peu leur autonomie, c'est-à-dire leur capacité à vivre sans être aidées.

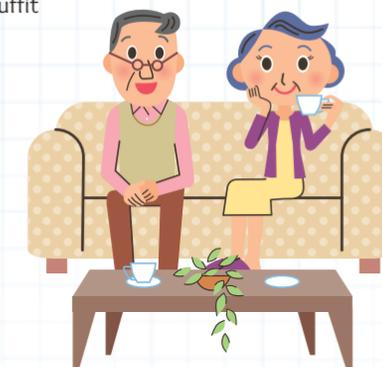


Au point que certaines ne sont plus en sécurité dans leur propre maison. Ce papi, par exemple, oublie parfois d'éteindre le feu sous la casserole. Cette mamie tombe souvent dans son appartement... Dans ces cas-là, la famille s'organise pour aider. Et, quand ce n'est pas possible, il existe des personnes dont c'est le métier. Si cette aide ne suffit plus, les maisons de retraite proposent de prendre le relais.



D'accord, mais comment fonctionnent ces maisons de retraite ?

Les personnes âgées y vivent ensemble. On leur prépare leurs repas, on fait leur ménage, on organise pour elles des jeux ou des activités... Elles sont entourées d'aides-soignants qui les accompagnent au quotidien quand elles en ont besoin. Et aussi de médecins et d'infirmiers qui veillent sur leur santé. On appelle ces établissements des EHPAD (Établissement d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes).



À chaque situation, sa solution

Selon le degré d'autonomie et de dépendance, il existe également d'autres types d'établissements pour personnes âgées :

- **les résidences autonomie**, qui accueillent dans des appartements des personnes autonomes, souhaitant disposer d'un cadre sécurisant et de nombreux services collectifs ;
- **les accueils de jour** : une équipe de professionnels expérimentés accueille les personnes âgées désorientées pour les aider à conserver une certaine autonomie, freiner les effets de la maladie d'Alzheimer et soulager leurs familles, "les aidants", qui les accompagnent à domicile.



Et dans le Choletais ?

- 3 EHPAD publics (La Cormetière et Le Val de Moine à Cholet, le Val d'Èvre à Trémentines) accueillent au total 213 personnes
- 5 résidences autonomie (Notre-Dame, La Girardièrre et Le Bosquet à Cholet, La Grande Fontaine au May-sur-Èvre, La Verte Vallée à La Romagne) accueillent au total 252 personnes
- 1 accueil de jour Les Magnolias à Cholet



© Illustrations Shutterstock

CHOLET PASSION

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AU SERVICE DE LA CROISSANCE

Dans la bataille pour la préservation de l'environnement, le rôle des collectivités est aujourd'hui primordial. L'Agglomération du Choletais est particulièrement attentive à la question essentielle de la protection de l'environnement.

Depuis de nombreuses années, l'équipe Cholet Passion se mobilise pour impulser de nouvelles pratiques en matière de développement durable et assurer ainsi une harmonie entre la ville et l'environnement.

La transition énergétique doit être au service de la croissance et non de la décroissance. On ne combat pas le réchauffement climatique, pas plus qu'on ne réalise la transition énergétique, avec des slogans publicitaires.

En matière environnementale, le Gouvernement doit avoir une stratégie énergétique, économique et industrielle cohérente et non une politique de lutte contre les symboles. La défense de l'environnement ne peut être ni culpabilisante ni punitive.

Pendant de nombreuses années, les pouvoirs publics ont incité les Français à acheter des véhicules diesels. Aujourd'hui, l'augmentation du prix du diesel est à déplorer. Elle pénalise les Français qui travaillent, habitent les zones rurales alors que le Gouvernement choisit de sortir, dans le même temps, les yachts de l'assiette de l'impôt sur la fortune !

La démission de Nicolas Hulot est sans surprise tant sa politique était une politique de petits pas. Emmanuel Macron est friand de petites formules et de symboles. Sa formule "Make our planet great again" en est la parfaite illustration. Il s'est posé comme étant le sauveur de l'écologie et "dans le même temps" ses Ministres Bruno Le Maire et Elisabeth Borne ont inauguré le porte-conteneurs Antoine de Saint-Exupéry, ce géant des mers, qui pollue, selon

France Nature Environnement, autant que 50 millions de véhicules réunis...

L'équipe Cholet Passion n'a de cesse de défendre une politique environnementale ambitieuse mais surtout responsable. Ainsi, elle croit fermement à la concertation, la consultation de tous les acteurs impliqués, afin d'élaborer un cadre équilibré. Eau, déchets, assainissements sont au cœur des préoccupations de la Majorité.

Produire une eau potable de qualité, c'est s'engager pour la protection des ressources. Pour la préserver en amont de son traitement, un important travail a été réalisé sur l'utilisation des pesticides. Au 1^{er} janvier 2019, la réglementation sur l'utilisation des pesticides évolue : particuliers et entreprises ne pourront plus les utiliser mais pourront faire appel à des paysagistes qui ne seront pas encore concernés. Il était donc primordial de sensibiliser ces derniers à la politique environnementale, d'où la signature d'une Charte Paysagiste.

La nouvelle usine d'eau potable de Ribou affiche des performances remarquables et permet à l'Agglomération de fournir une eau de qualité supérieure, où le taux de chlore est divisé par deux. Boire l'eau du robinet est l'un des gestes les plus simples et les gains pour le porte-monnaie et l'environnement sont tout simplement considérables : 200 fois moins cher que l'eau en bouteille et 6 kg de déchets en moins par an et par habitant. La consommation de bouteilles en plastique représente ainsi un impact non négligeable sur l'environnement.

En matière d'assainissement, l'Agglomération du Choletais maintient sa politique d'investissements. Elle poursuit la mise en conformité des stations d'épuration des communes initiée à l'époque par la CAC.

La réduction des déchets et leur recyclage sont également des questions essentielles pour la Majorité. L'Agglomération du Choletais s'attache à optimiser le tri sélectif et le recyclage, à la fois pour limiter les pollutions, économiser les ressources naturelles et soutenir la filière collecte, tri, recyclage et valorisation des déchets et ses emplois.

Chacun, en triant efficacement, apporte sa pierre à l'édifice. L'impact des déchets que nous produisons quotidiennement peut encore être réduit si chacun prend la mesure de la responsabilité qui est la sienne en la matière. Dans le Choletais, les déchets représentent chaque année 180,59 kg par habitant.

Le développement durable de notre territoire ne dépend pas uniquement de la mise en œuvre de politiques respectueuses de l'environnement. Les bons gestes de chacun sont également indispensables à la préservation du cadre de vie de notre territoire.

Afin d'inciter les habitants à diminuer leur production de déchets, l'Agglomération du Choletais mène des politiques en direction des plus jeunes avec des animations pédagogiques, ludiques pour sensibiliser au respect de l'environnement. Elle a mis en place des composteurs partagés qui ont permis de composter plus de 20 tonnes de déchets.

La politique environnementale menée par l'équipe Cholet Passion contribue à préserver et améliorer le cadre de vie des Choletais, tout en protégeant l'environnement.

Bien vivre à Cholet est essentiel pour la Majorité.

Soyez-en assurés.

L'équipe Cholet Passion

NOTRE ENVIRONNEMENT : UNE CHANCE

La démission d'un ministre de l'environnement aura eu l'avantage de remettre sur le dessus de la pile de dossiers la préservation de notre environnement. Nous avons la chance de vivre sur un territoire choletais où la nature a gardé toute sa place, où les différentes activités humaines, habitat, vie économique, dont l'agriculture, n'ont pas eu à ce jour de conséquences malheureuses pour notre cadre de vie qui reste largement préservé. Mieux encore, le récent élargissement de l'agglomération a permis de compléter la palette de nos paysages, entre bocage et vignobles. Soyons cependant convaincus que

rien n'est jamais acquis, que cet équilibre reste précaire et que la vigilance s'impose notamment aux élus. Le rôle des élus est en effet primordial notamment lorsqu'il s'agit d'élaborer un schéma de cohérence territoriale, un plan local d'urbanisme intercommunal, de favoriser l'implantation d'activités économiques ou de lotissements. Notre groupe considère qu'il n'y a pas d'antinomie entre développement économique et environnement. Nous estimons même que de bons projets, par leur positionnement judicieux, leur dimensionnement, leur accompagnement paysager...peuvent à la fois être bénéfiques pour notre territoire en

termes de dynamisme et d'attractivité. Il ne s'agit pas de considérer que rien n'est fait en la matière, ce serait caricatural. En revanche, nous pensons que ce critère doit systématiquement entrer dans les paramètres de décision. Notre société a malheureusement dépassé le stade où la préoccupation environnementale est un simple élément de langage. Ne craignons pas d'expérimenter, de tester, d'innover. Identifié hier pour les spécificités de son développement économique, le Choletais peut devenir aujourd'hui le laboratoire des solutions de demain.

Un nouvel élan pour Cholet



LE PASSEPORT NOUVEAUX CHOLETAIS

Avec ses entreprises de renom, son pôle universitaire, ses établissements scolaires réputés et sa douceur de vivre, Cholet accueille régulièrement de nouveaux résidents. Malgré tout, il est parfois difficile d'arriver dans une nouvelle ville : on ne connaît personne, les lieux nous sont étrangers... En guise de bienvenue et pour vous aider à mieux vous intégrer dans la vie locale, la Ville de Cholet offre, avec le concours de divers partenaires, le "Passport d'accueil" aux nouveaux Choletais. Ce passeport remis par l'Office de Tourisme du Choletais vous permet de bénéficier de nombreux avantages et gratuités dans les domaines du sport, des loisirs, de la culture et de la vie quotidienne. Une façon originale et agréable de découvrir à la fois la ville, ses équipements et tous les services qu'elle propose.

Pour en bénéficier, il suffit de présenter les justificatifs de vos ancienne et nouvelle adresses (datés de moins de 6 mois), dans

les 6 mois qui suivent votre installation à Cholet. Le passeport, valable un an à compter de la date d'émission, est accompagné d'une documentation pratique et touristique sur Cholet et sa région.

De nombreuses associations ou entreprises sont partenaires de cette démarche et vous permettent de bénéficier d'avantages. Vous avez besoin d'utiliser les transports en commun ? Choletbus vous propose un mois d'abonnement gratuit ou -25% sur l'abonnement annuel. La Médiathèque offre un an d'abonnement. Vous pouvez assister à un spectacle de la programmation du Théâtre Saint-Louis. Pour les passionnés de tango, vous pouvez profiter d'un mois de cours gratuit. Et bien d'autres offres encore...

INFOS
Office de Tourisme
ot-cholet.fr

INFOS PRATIQUES

HÔTEL DE VILLE
02 72 77 20 00
contactville@choletagglomeration.fr

HÔTEL D'AGGLOMÉRATION
02 44 09 25 00
contactaglo@choletagglomeration.fr

MAIRIE ANNEXE DU PUY SAINT BONNET
02 41 56 41 76
mairie-puy-saint-bonnet@choletagglomeration.fr

cholet.fr

Les adresses mail de vos contacts Ville de Cholet et Agglomération du Choletais changent, et se terminent toutes par @choletagglomeration.fr

Pensez à mettre à jour vos carnets d'adresses !

CHOLETmag

Mensuel municipal d'information, réalisé par la direction de la Communication de la Ville de Cholet / DIRECTEUR DE LA PUBLICATION Michel CHAMPION / CONTACT Hôtel de Ville 49321 Cholet cedex tél. 02 72 77 20 00 choletmaginternet@choletagglomeration.fr / DIRECTION DE LA COMMUNICATION Delphine STÉPHAN / RÉDACTEUR EN CHEF Goulvenn DEBOIS / RÉDACTION Marion VEILLET - Éric BOUFFANDEAU Goulvenn DEBOIS - Nathalie LUCAS / PHOTOS Étienne LIZAMBARD Mathilde RICHARD - Shutterstock / COMPOSITION Valérie GOBLET / IMPRESSION ICI / DISTRIBUTION Mediapost Tiré à 30 000 exemplaires / DÉPÔT LÉGAL octobre 2018

Cholet mag est imprimé sur un papier Cocoon 60 silk composé de 60% de fibres recyclées.

L'homme civilisé gare son véhicule correctement, sinon... **135€**

La rue est à tout le monde, respectons-la

CHOLET
l'entrepreneante

NOVECENTO

« *La dernière fois que j’ai vu Novecento, il était sur un bateau dont il n’est jamais descendu.* »

C’est une histoire étrange et merveilleuse. Celle de Novecento, né en 1900 au cours d’une traversée et abandonné par ses parents sur le piano d’un transatlantique. Élevé tout d’abord par un vieux matelot et devenu pianiste sans avoir jamais quitté la mer, Novecento envoûte

tous les passagers du navire d’une musique irréaliste venue de nulle part et sa renommée commence à se répandre à terre.

Interprété avec légèreté et facétie par André Dussollier et un quatuor de jazz, embarquez sur le navire et vivez un pur moment de grâce devant cette histoire drôle et émouvante.

André Dussollier a remporté le Molière du meilleur comédien pour ce spectacle en 2015

Mardi 16 octobre à 20h30
Théâtre Saint-Louis

Infos et billetterie :
billetterie.cholet.fr



L'AGENDA SUR CHOLET.FR

Pour toute publication dans l'agenda sur cholet.fr, contacter la direction de la Communication au 02 72 77 23 83 ou choletmaginternet@choletagglomeration.fr

